

Langue et pouvoir

Paola Puccini et Isabelle Kirouac Massicotte (éds),



Grafica e progetto di copertina e
coordinamento editoriale: Fabrizio Podda

© 2017 Casa editrice Emil di Odoja srl
ISBN: 978-88-6680-236-5
I libri di Emil
Via Benedetto Marcello 7 - 40141 Bologna
www.ilibridiemil.it

«La science des mots n'est pas forte à la *Minerve* et au *Canada*¹»: l'idéologie du standard et le pouvoir de la norme dans le journal montréalais *Le Pays* (1852-1871)

Wim Remysen, Université de Sherbrooke

Résumé: Cet article s'interroge sur les liens entre langue et pouvoir sous l'angle particulier de l'idéologie du standard. Cette idéologie a fortement teinté les discours sur la langue française tenus au Québec depuis le milieu du XIX^e siècle. Notre étude cherche plus particulièrement à faire ressortir la dimension idéologique des discours sur la correction de la langue diffusés dans le journal montréalais *Le Pays*. Ces discours sont très souvent destinés non pas à renseigner le lecteur sur la norme linguistique, mais plutôt à discréditer les adversaires politiques du *Pays*, auxquels on reproche de malmenier la langue française.

Mots-clés: Idéologie du standard; discours métalinguistiques; presse écrite; chroniques de langage; Québec

Langue, pouvoir et idéologie du standard

Cet article² est consacré aux divers propos tenus sur la langue française, et plus particulièrement sur la correction de la langue (parlée, mais surtout écrite³), dans le journal montréalais *Le Pays* (1852-1871). D'obédience libérale, ce journal a joué un rôle important dans les débats politiques et sociaux

¹ Cette citation est tirée d'un article non signé, publié dans *Le Pays* le 12 décembre 1867. *Le Canada* désigne sans doute *Le Courrier du Canada*, journal libéral-conservateur dont les éditeurs du *Pays* dénoncent fréquemment les prises de position (Beaulieu et Hamelin 1973).

² Cette recherche a été rendue possible grâce au projet *Le français à la mesure d'un continent: un patrimoine en partage*, dirigé par France Martineau (Université d'Ottawa) et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre du programme des Grands Travaux de recherche concertée.

³ Si je n'utilise pas l'expression *qualité de la langue*, couramment utilisée au Québec pour désigner «les questions et discussions qui portent sur la langue elle-même et non sur son statut» (Corbeil 2007: p. 295), c'est qu'elle me semble davantage associée aux projets d'aménagement linguistique apparus au Québec depuis les années 1960, même si les questions qu'elle soulève remontent à bien plus loin.

qui ont animé l'élite québécoise au milieu du XIX^e siècle. Il s'agit aussi d'un des premiers journaux à avoir publié régulièrement des articles traitant de la langue non pas sous l'angle de son emploi dans l'espace public ou de sa reconnaissance politique – sujet qui avait jusque-là été largement débattu dans la presse canadienne (Noël 1990) –, mais plutôt sous celui de l'usage et de la norme⁴. *Le Pays* a ainsi contribué à l'émergence et au développement d'un discours sur la langue au Québec qui deviendra de plus en plus présent dans la presse à partir des années 1880 et 1890, sous l'influence du mouvement de rectification langagière grandissant.

L'apparition de ce type de discours coïncide avec les débats politiques entourant, d'abord, la création du Canada-Uni (1841) et, ensuite, la participation du Québec à la Confédération canadienne (1867), deux événements qui modifieront considérablement le destin de la province et qui compromettent la survie même de la communauté francophone⁵. Cette époque est aussi marquée par l'émergence d'une jeune élite bourgeoise francophone, désireuse d'asseoir son autorité face à la bourgeoisie anglophone et déterminée à participer aux instances du pouvoir. Mais cette bourgeoisie de langue française est elle-même composée de différentes fractions, aux idées politiques et sociales opposées, qui se disputent le pouvoir. L'accès aux ressources linguistiques valorisées et la maîtrise d'une norme influencée par le modèle français deviennent ainsi incontournables pour ceux qui aspirent au pouvoir, ce qui va aussi se refléter sur les discours métalinguistiques tenus par cette nouvelle élite:

This tendency for *bourgeois* writers [...] to adopt a written norm that is devoid of local features is reinforced by the ideological discourse developing in this period. It is hence not surprising that the increased adoption of supra-local norms co-occurs with the proliferation of language chronicles that condemn archaisms, anglicisms, and other features that are incoherent with those of Continental French in general. (Martineau et Tailleux 2014: p. 234)

Les discours sur la langue qui émanent de la bourgeoisie socioculturelle

⁴ Comme le signale Chantal Bouchard, «de politique qu'il était jusque-là, le discours sur la langue passe progressivement au métalinguistique [au cours de la période 1867-1910]. [...] Le discours de revendication des droits reste toujours présent, [mais] la nature même de la langue étant remise en cause [...], il est maintenant nécessaire de se pencher sur son usage» (Bouchard 2002: p. 100).

⁵ Pour un aperçu des discours sur la langue diffusés dans la presse des années 1840, voir entre autres l'article de Stephen Kenny (1980).

sont partis prenants d'un véritable processus de standardisation. Ils constituent en effet un exemple clair d'«ideological initiatives to embed new social hierarchies and social norms, to validate nationalist discourses, and to normalize ways of mediating preferred linguistic varieties» (Coupland 2014: p. 80). Ces discours deviennent ainsi une source particulièrement intéressante pour l'étude des liens entre langue, autorité et pouvoir.

Avec Fairclough (2014), nous pouvons affirmer que la standardisation est une forme de «power behind discourse». Décider ce qui est français – et, surtout, ce qui ne l'est pas – n'est pas simplement une tentative de réguler des pratiques linguistiques, mais aussi de consolider un ordre social donné: les pratiques valorisées sont celles d'une élite qui souhaite consolider sa position, les pratiques exclues du standard servent à stigmatiser celles et ceux qui s'en servent. En ce sens, le processus de standardisation comporte une motivation politique évidente. Il est en outre soutenu et encouragé par une forte «idéologie du standard» (Milroy et Milroy 1987), que l'on peut décrire comme la conviction selon laquelle seuls les usages conformes à la norme prescriptive sont légitimes, entraînant une forte stigmatisation des usages qui s'en éloignent⁶.

Or depuis le milieu du XIX^e siècle, la presse écrite a joué un rôle essentiel dans la diffusion et la circulation de l'idéologie du standard au Québec. Comme le rappelle Monica Heller, les médias constituent un espace discursif important où circulent les idéologies dominantes, qui sont ainsi constamment renforcées. Voici comment elle définit cet espace discursif:

it is useful to think in terms of *discursive spaces*, activities in which social actors, whatever else they may be doing, also define (again and again, or anew) what counts as legitimate language and who counts as legitimate speakers. We can think of the media as one of these, and ask questions about the kind of discursive space it is, who controls it, what kinds of interest they may have in defining linguistic competence the way they do, and what consequences this may have for ranges of speakers who control diverse arrays of linguistic resources. (Heller 2010: p. 278)

Le rôle des médias est important surtout dans la mesure où ils contribuent au processus de naturalisation des idéologies dominantes. Par *naturalisation*, on entend le processus par lequel des discours perdent leur caractère

⁶ Ces derniers étant généralement considérés comme se trouvant à l'extérieur de la langue, d'où les expressions souvent utilisées pour les qualifier: ils ne sont «pas français», mais «barbares», «impropres», «abusifs».

idéologique et finissent par se confondre avec le domaine des faits plutôt que celui des opinions (Fairclough 2014). C'est ce qui rend l'idéologie du standard si forte: on pense parler de «la» langue, alors que dans les faits, on ne parle que d'une manifestation particulière de celle-ci, la variété standard.

Je tenterai de montrer dans cet article comment la question de la correction linguistique est étroitement liée, et parfois de façon très explicite, à des considérations politiques et sociales plus larges et, avec elles, à des luttes de pouvoir opposant des acteurs variés. Avant de regarder de plus près comment se présente le discours sur la langue dans *Le Pays*, je présenterai d'abord le contexte fortement marqué par le purisme linguistique dans lequel ces discours apparaissent, puis j'évoquerai la place que le journal *Le Pays* occupe dans le paysage journalistique de l'époque.

L'idéologie du standard et le purisme au Québec pendant le XIX^e siècle

Les premières manifestations de l'idéologie du standard apparaissent au Québec au tout début du XIX^e siècle. On les trouve entre autres dans les articles publiés par Michel Bibaud dans le journal montréalais *L'Aurore* pour dénoncer le mauvais français parlé par ses compatriotes, phénomène qu'il attribue en grande partie à l'influence de l'anglais:

On ne peut s'empêcher d'être surpris en voyant comme on défigure dans ce pays, la première comme la plus universelle des langues de l'Europe. Les étrangers se font gloire de bien parler le Français [*sic*]; et cette langue est présentement dans presque tous les pays de l'Europe, une branche essentielle de l'éducation, et nous qui avons l'avantage de la parler naturellement, nous en faisons assez peu de cas pour la défigurer. Il y a certainement ici un grand nombre de personnes qui parlent et qui écrivent bien le Français; mais combien de fautes ne remarque-t-on pas dans la manière dont prononcent cette langue des personnes qui, vu l'éducation qu'elles ont reçue et les maîtres sous lesquels elles ont étudié, devraient la prononcer parfaitement bien; que des fautes de construction et d'Anglicismes surtout, d'autres ne font-ils pas en écrivant? (Bibaud 1818)

Ces discours, fortement teintés de purisme, se multiplieront au Québec dès le milieu du siècle et se diffuseront par la suite à travers de nombreux dictionnaires de correction et chroniques de langage publiées dans la presse. Adressées d'abord et avant tout à l'élite et aux milieux les plus instruits, ces publications se destinent à éliminer du français parlé des Québécois toute

une série d'usages jugés fautifs – très souvent parce qu'ils n'ont plus cours dans l'usage français ou parce qu'on les croit, à tort ou à raison, d'origine anglaise – et de rendre leur langue plus proche de celle qui a cours en France – essentiellement celle qui est décrite dans les dictionnaires faits en France.

Les chercheurs qui se sont intéressés à ces discours ont mis de l'avant plusieurs facteurs dans le but d'expliquer pourquoi l'idéologie du standard devient si importante dans la conscience linguistique de l'élite québécoise de l'époque⁷. Ces facteurs, qui sont de toute évidence fortement imbriqués les uns dans les autres, sont au nombre de cinq. D'abord, l'apparition d'un mouvement de correction est étroitement liée aux reprises des contacts avec la France après environ un siècle d'isolement. Si les liens entre le Canada français et la France ne sont jamais complètement rompus après la Conquête anglaise, il est vrai qu'ils se font néanmoins plus rares après les années 1760⁸ et ce, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La reprise des contacts avec la France provoquera un malaise profond chez l'élite, qui prendra conscience des différences entre la langue des Français et celle des Québécois, malaise qui se manifeste rapidement par une forte insécurité linguistique. Pour l'élite, la seule façon d'y remédier semble résider dans un alignement inconditionnel sur le modèle normatif français.

Un autre facteur concerne le contexte politique et la menace de survie des francophones. Avec l'indépendance du Canada en 1867, et l'agrandissement progressif de son territoire vers l'ouest qui s'ensuit, il devient rapidement clair que le français est appelé à devenir une langue fortement minorisée dans le nouveau contexte national canadien, majoritairement anglophone. Le statut du français est en outre compromis par l'instauration de politiques assimilatrices et de mesures antifrançaises dans plusieurs provinces canadiennes (Martel et Pâquet 2010). Dans le combat pour les droits linguistiques des francophones, l'image de leur langue devient un enjeu capital: ils ont en effet besoin de rehausser le prestige de cette langue devant les multiples tentatives de discréditer le français des Québécois de la part des anglophones, qui le qualifient de *French Canadian Patois*.

⁷ Je renvoie notamment aux travaux de Stanley Aléong (1981), Jean-Denis Gendron (1986), Claude Poirier (2006, 2008; voir aussi Poirier et Saint-Yves 2002) et Chantal Bouchard (2002, 2012).

⁸ C'est sans compter qu'il sera de plus en plus difficile pour les Canadiens de voyager en France après la Révolution française.

Par ailleurs, Stanley Aléong (1981) soutient que le purisme linguistique caractéristique de l'époque était tout à fait compatible avec le nationalisme conservateur et clérical qui se développera à partir du milieu du XIX^e siècle. Cette forme de nationalisme, qui associe la défense de la langue et de la nation – ou de la race, comme on disait à l'époque – à celle de la religion catholique, et qui alimente une idéologie de la survivance, encourage une vision conservatrice du français, langue que l'on souhaite préserver de toute influence externe (en l'occurrence, l'anglais). Pour les puristes nationalistes, la préservation de la pureté de la langue passe nécessairement par le respect du modèle normatif français, c'est-à-dire de France⁹.

L'importance accordée à la France comme modèle en matière de langue est renforcée par l'existence d'une idéologie pro-France très répandue à l'époque. Cette idéologie repose sur la vision selon laquelle les Canadiens français sont des Français et que le Canada français, comme territoire, est une province française. Selon Claude Poirier, elle est à l'origine même du purisme de plusieurs lettrés¹⁰. C'est que pour eux, si les Québécois sont des Français, il est tout à fait logique qu'ils se conforment à la langue de référence valorisée en France, plus précisément le modèle parisien, et que tout ce qui s'écarte de ce modèle est signe de corruption:

La vague de purisme qui déferle à partir du milieu du XIX^e siècle s'accompagne d'une transformation en profondeur de l'idéologie. Les Canadiens, qui veulent valoriser ce qu'ils sont, retournent dans le passé et idéalisent les rapports qu'ils entretenaient avec les Français avant la Conquête. Ils cherchent à se convaincre que leur pays est une «province de France». [...] Cette mutation a pour conséquence que le français canadien [...] est dorénavant conçu [...] comme du français corrompu par des fautes. (Poirier 2003: p. 115)

Un dernier facteur explique l'apparition des discours négatifs à l'endroit

⁹ On aurait pu s'attendre à ce que le nationalisme amène certains intellectuels à vouloir s'affranchir du modèle français, ressenti comme inadéquat pour exprimer la nationalité canadienne-française, et à faire la promotion d'une norme québécoise, comme ce sera le cas dans les années 1960. Si une telle possibilité est rejetée par certains chercheurs, dont Chantal Bouchard, qui est d'avis que «les lettrés québécois du milieu du XIX^e siècle ne faisaient preuve d'aucun nationalisme linguistique» (Bouchard 2012: p. 161), l'hypothèse mériterait certainement d'être analysée de plus près.

¹⁰ Il faut bien se garder d'en conclure que tous les intellectuels partageant l'idéologie pro-France en arrivent à la même conclusion: certains d'entre eux, à l'instar des régionalistes en France, revendiquent le droit aux différences linguistiques plutôt que d'adopter une position puriste (Remysen 2009: p. 368).

de la langue des Québécois: leur image de soi extrêmement négative¹¹. Chantal Bouchard, qui s'est penchée sur cette question dans *La langue et le nombril* (2002), explique à cet égard que l'évolution du purisme linguistique au Québec suit parfaitement celle de leur identité collective: «parler de sa langue revient à parler de soi» (Bouchard 2002: p. 13). L'image que les Québécois se sont forgée d'eux-mêmes dès le milieu du XIX^e siècle était en effet peu susceptible de valoriser leur langue et leur culture: minorisés et dominés, ils ne pouvaient que parler une langue corrompue, déficiente et, somme toute, peu prestigieuse.

Tous les facteurs qui précèdent ont joué un rôle dans l'émergence et la multiplication de prises de position sur la langue au Québec. J'émetts l'hypothèse qu'il est toutefois impossible de comprendre l'émergence du débat métalinguistique sans tenir compte des rapports conflictuels existant à l'époque entre les différents acteurs de l'élite québécoise qui se disputent le pouvoir. Comme l'ont souligné France Martineau et Sandrine Tailleur, «the controversy over language quality, personified by language remarkers and columnists from various periodicals, is first and foremost a political debate, mainly aimed at that new French-Canadian *bourgeoisie*» (Martineau et Tailleur 2014: p. 235; voir aussi Martineau 2013).

C'est donc dire que pour bien comprendre les discours métalinguistiques qui se propagent dès le milieu du XIX^e siècle, il faut se rappeler leur portée politique, en les situant dans leur contexte d'énonciation, et en tentant de comprendre qui prend la parole et pour quelle raison. Les prises de parole sur la langue sont en effet le fait d'acteurs aux intérêts opposés et elles sont, à leur manière, partie prenante des luttes de pouvoir qui existent à l'époque. Or comme le combat politique lui-même, la discussion sur la langue sera en grande partie menée dans la presse, véritable lieu de combat des idées, surtout à cette époque où le journalisme en est un d'opinion plutôt que d'information (Charron et de Bonville 2004).

¹¹ Cette idée n'est pas sans rappeler la notion d'«auto-odi» (ou «haine de soi») que l'on retrouve chez les sociolinguistes catalans et occitans; voir par exemple les ouvrages d'Henri Boyer (1991) ou de Carmen Alén Garabato et Romain Colonna (en préparation).

La presse écrite québécoise et le journal *Le Pays*

Fondé en janvier 1852 par Jacques-Alexis Plinguet (éditeur) et Édouard-Raymond Fabre (libraire et maire de Montréal de 1849 à 1851), le journal *Le Pays* voit le jour dans une période d'effervescence intense dans l'histoire du journalisme québécois. Les années 1840-1870 correspondent en effet à un des «âges d'or» de la presse écrite québécoise (De Lagrave 1976), marqué par une multiplication du nombre de journaux¹² qui soutiennent des causes politiques et sociales variées. Le développement de cette presse d'opinion s'inscrit dans un contexte marqué par une polarisation croissante entre deux grandes idéologies, la conservatrice et la libérale, chacune d'entre elles contenant des fractions plus modérées et plus radicales (Roy 1993).

Le Pays est une feuille progressiste, étroitement associée à l'Institut canadien de Montréal et au Parti démocratique, et il sera, avec *L'Avenir* (1847-1857), le principal organe de diffusion de l'idéologie des «Rouges». Radical et résolument anticlérical, le journal s'oppose tant au libéralisme modéré (incarné par le politicien Louis-Hippolyte Lafontaine) qu'au conservatisme et à l'ultramontanisme (auxquels sont associés les noms des évêques Ignace Bourget et Louis-François Lafèche). Le journal pourra compter pendant de nombreuses années sur Louis-Antoine Dessaulles, une des figures de proue du rougisme, comme rédacteur en chef. D'ailleurs, lors de la démission de ce dernier en 1868, *Le Pays* changera de ton et «perd[ra] de sa véhémence, de son souffle» (Beaulieu et Hamelin 1973: p. 175), ce qui mènera à sa disparition, en 1871. Parmi les autres collaborateurs du journal, on compte Napoléon Aubin, Arthur Buies – certainement un des journalistes les plus influents de son époque – et Alphonse Lusignan, les deux derniers étant aussi connus pour leurs chroniques de langage (voir Verrault, Mercier et Remysen 2011; Remysen 2009).

Pour mieux comprendre comment la langue est mise en scène dans les articles publiés dans *Le Pays*, le journal a été dépouillé de façon exhaustive, pendant toute son existence (qui va du 15 janvier 1852 au 26 décembre 1871¹³). Pendant cette période de presque 20 ans, le journal est publié à des intervalles variés. Il paraît d'abord une fois par semaine, puis trois fois par

¹² Selon Yvan Lamonde (2007: p. 415), 127 nouveaux journaux francophones paraissent au Bas-Canada entre 1840 et 1879.

¹³ Le dépouillement a été entièrement réalisé par Jimmy Couturier, étudiant à la maîtrise à l'Université de Sherbrooke. Je le remercie ici pour son travail assidu.

semaine, avant de devenir quotidien. Tous les articles (ou extraits d'articles) ayant trait aux usages de la langue ont été retenus. Les textes traitant du statut de la langue française (comme son utilisation au parlement, l'affichage ou les services en français à Montréal, etc.) ou encore son enseignement ont été exclus.

Au cours de la période analysée, *Le Pays* a publié environ 200 articles qui traitent de la correction de la langue, ce qui n'est pas énorme considérant le nombre d'années couvertes. En plus d'être relativement peu présente, la question linguistique ne constitue pas toujours la principale raison d'être d'un article, mais est parfois abordée de façon accessoire. C'est sans compter que les articles où il est question de la correction de la langue constituent souvent de courts entrefilets, composés de quelques lignes seulement.

Parmi l'ensemble des articles recensés, une trentaine contiennent des commentaires métalinguistiques généraux, c'est-à-dire traitent globalement de certains thèmes comme la norme ou la correction de la langue, mais sans porter sur des emplois précis. Quelques textes signalent la publication de dictionnaires ou de grammaires. Le thème le plus couramment abordé concerne la langue utilisée dans les textes de lois, le plus souvent pour en dénoncer la mauvaise qualité. À titre d'exemple, dans l'article qui suit, le journaliste rapporte une critique parue dans *The Pilot*, un journal montréalais anglophone, qui plaide pour une réforme des lois au Canada; les rédacteurs du *Pays* renchérissent en ajoutant au caractère désorganisé de certaines lois, rendues inutilement complexes par l'ajout ou la suppressions de clauses, le style défectueux dans lequel les lois sont rédigées en français:

Le Pilot, de vendredi, contient un article plein de sens et d'à-propos sur notre malheureux mode de faire les lois. [...] [/] Mais un point important sur lequel passe le *Pilot*, c'est la phraséologie, le style de nos lois. [/] Copié sur le système anglais, ce style est le plus baroque, le plus barbare et le moins intelligible qu'il soit donné à l'intelligence humaine de débrouiller. [...] [/] Que l'on compare maintenant ce mode à celui qu'on suit en France, et l'on comprendra l'avantage de se servir du langage ordinaire pour législater. Là tout est clair, net; la pensée du législateur s'y exprime en termes concis [...]. (*Le Pays* 1852)

Une autre série d'articles, une soixantaine en tout, contiennent des com-

mentaires métalinguistiques ponctuels¹⁴. Ces commentaires, qui peuvent être de nature descriptive ou prescriptive, abordent des questions très variées que l'on trouvera plus tard dans les chroniques de langage (voir Remysen 2009 pour un aperçu): conformité d'un usage à la norme, étymologie de tel ou tel mot, jeux de mots et calembours, orthographe des noms propres, explication d'un mot dont le sens est jugé difficile, etc. Les courts entrefilets qui suivent illustrent certains de ces cas de figure:

Le mot dollar. – Quelle est l'étymologie de ce mot magique: *dollar*! Il est d'origine allemande et vient du mot *thal*, qui en allemand signifie vallée. C'est dans la petite ville de Joachimsthal (vallée de Joachim), en Bohême, que les Comtes de Schlieck firent frapper, de 1517 à 1526, des pièces de monnaies, du poids d'une once environ et d'une valeur de 113 cts. de la monnaie américaine.

Nos journeaux [*sic*], ainsi que le peuple, disent: en Canada. C'est une faute assez grave. On trouve dans le «Dictionnaire national» de Bescherelle (4^e page, 2^e colonne), que devant les noms de contrées, de pays, de royaume, on emploie *en* si les noms sont féminins et *au* s'ils sont masculins. Il faut donc dire: *en* France, *en* Italie, etc., *au* Japon, *au* Chili, AU CANADA, etc. Voir ce dictionnaire. – *Aurore*.» (*Le Pays* 1868)

La plupart du temps, ces articles ne sont pas signés, comme il est d'usage à l'époque, mais émanent de l'équipe éditoriale du journal. À ces courts articles s'ajoutent occasionnellement des commentaires de nature métalinguistique s'insérant dans des notes en bas de page qui accompagnent des textes dont le contenu n'a rien à voir avec la langue: on y signale par exemple que *bredouille* est un «terme de chasse qui signifie rentrer au logis sans avoir tué» (*Le Pays* 1863) et que *clérical* peut être correctement utilisé au sens de «qui a trait au clergé» (*Le Pays* 1868).

Les articles appartenant aux deux catégories qui viennent d'être présentées illustrent bien qu'un certain discours sur la norme fait progressivement son apparition dans la presse québécoise. À leur façon, tous ces articles – que les journaux québécois continueront à publier pendant de très nombreuses années par la suite – ont contribué à renforcer, dans l'imaginaire linguistique du lectorat, l'idéologie du standard. En effet, si tous ne sont pas ouvertement

¹⁴ La distinction entre les commentaires métalinguistiques généraux et ponctuels rappelle celle établie par Geneviève Prévost entre le «discours métalinguistique suivi» et les «études de cas» dans les chroniques de langage d'Étienne Blanchard (Prévost 1996).

prescriptifs de nature, nombreux sont ceux qui insistent sur l'importance du respect de la langue, qui est vu comme un devoir patriotique:

Quelques journaux de cette ville ont fait la guerre aux enseignes mal rédigées ou mal orthographiées. Nous approuvons fort leurs remarques; en effet, la langue française doit être l'expression directe de la nation canadienne, et si on la tronque par négligence il est du devoir de la presse de relever les erreurs. (*Le Pays* 1859)

Mais il ne s'agit pas là des seuls articles à caractère métalinguistique publiés dans le journal.

Discréditer l'adversaire par sa langue

À côté des articles dont il vient d'être question, *Le Pays* publie toute une série de textes qui, tout en parlant de la langue, poursuivent essentiellement le but de discréditer ses adversaires politiques. Ces articles ou entrefilets, dont j'ai relevé près d'une centaine d'exemples, illustrent bien que la maîtrise de la langue est considérée par les éditorialistes du *Pays* comme une façon d'asseoir leur autorité et d'affaiblir celle des autres, illustrant ainsi les enjeux de pouvoir qui sous-tendent ce type de discours.

Un premier article publié en mars 1852, quelques mois à peine après la fondation du journal, illustre bien que la correction de la langue apparaît très tôt comme un enjeu important dans la rivalité entre *Le Pays* et ses adversaires. On y fait état d'une série de critiques émises par le journal *La Minerve* à son endroit, critiques auxquelles le journal réagit essentiellement en rétorquant qu'elles sont mal écrites:

L'article de la *Minerve* ne prouve rien autre chose [*sic*] qu'une mauvaise jalousie de bureau. Il fait voir qu'on est fortement irrité contre ce public mal-appris qui encourage libéralement une feuille sur laquelle les foudres du bureau de la *Minerve* sont tombés [*sic*]. On avait la naïveté d'espérer que cinq ou six éditoriaux aussi mal écrits que malhonnêtes allaient faire croire que la nouvelle feuille n'était pas digne de vivre. (*Le Pays* 1852)

Ce faisant, le journal pose d'emblée la question de la maîtrise de la langue comme un élément clé à son succès et il s'engage à y veiller, conscient qu'il est des défis qu'il lui reste à soulever à cet égard:

Le succès actuel de notre feuille dépasse considérablement toutes les espérances qu'avaient formées ses fondateurs. Nous en remercions sincèrement nos compatriotes, non pas pour nous, mais en vue des principes que notre feuille est, nous espérons, destinée à faire triompher tôt ou tard. [1] Nous nous efforcerons de mériter tous les jours davantage l'encouragement public, en perfectionnant la rédaction de notre feuille et en complétant notre matériel. Nous n'ignorons pas qu'il existe encore quelques lacunes dans nos colonnes, mais nous nous occupons activement d'y remédier. (*Le Pays* 1852)

Le journal n'est d'ailleurs pas peu fier de reproduire dans ses pages des textes qui vantent ses efforts et qui soulignent le soin que le journal porte à la maîtrise de la langue française. Tel est le cas de certaines lettres de lecteurs ou, comme dans l'extrait suivant, d'articles publiés dans des journaux qui sont sympathiques à sa cause (ici, un journal new-yorkais):

(*Du Phare de New-York.*) [1] La presse française de Montréal compte un enfant de plus, déjà vieux de deux mois bien sonnés. Le nouveau-né a pris un beau titre, le *Pays*, et s'est vaillamment enrôlé de prime-abord parmi les journaux semi-quotidiens dévoués à la cause libérale. Jusqu'à présent, nous lui devons des compliments sincères et sur son style, et sur sa direction générale, et sur la manière dont il a conduit sa polémique. (*Le Pays* 1852).

Cette préoccupation pour la correction de la langue se manifeste aussi par l'ajout de certaines notes en bas de page servant à expliquer ou à justifier l'emploi de néologismes ou d'autres emplois potentiellement contestables que les rédacteurs du journal utilisent dans leur texte. À titre d'exemple, voici la note qui accompagne le mot *transporté* à propos duquel l'auteur signale:

Je n'ignore pas que les mots de *transporté* et *déporté* sont, en cette acception, d'introduction récente dans notre langue et dans nos lois. Mais j'ai cru devoir les employer, parce que, mieux que *banni* ou *exilé* ils me semblent rendre l'idée que l'on y attachait alors. (*Le Pays* 1868)

Les motivations qui sous-tendent l'intérêt des éditeurs du *Pays* pour la question linguistique ne sont toutefois pas intrinsèquement liées au seul respect pour la langue. Bien au contraire, la maîtrise de la langue sert des fins politiques lorsqu'elle devient un critère d'exclusion pour déterminer qui a le droit de participer au débat politique et d'exprimer son point de vue. À partir de 1865 en effet, le journal multipliera les commentaires métalinguistiques destinés à dénoncer ou à discréditer ses adversaires politiques en invoquant leur maîtrise insuffisante de la langue. On trouve facilement une soixantaine

d'entrefilets de ce genre dans les pages du *Pays* entre 1865 et 1868, avant de devenir plus rares par la suite; en voici quelques exemples:

La *Minerve*, qui se targue de purisme, et prend quelquefois sur elle de donner des leçons de grammaire à ses confrères, disait mardi: – «les menées de l'Ère Nouvelle n'ont pas eu de succès, malgré qu'elle ait recruté, etc.» [1] *Bien que* nous ayons reçu quelquefois à tort ou à raison des leçons de la *Minerve*, nous ne voudrions pas traiter la langue française aussi cavalièrement. C'est une question de goût! (*Le Pays* 1866)

Le *Pionnier* de Sherbrooke voudra-t-il bien consentir à apprendre qu'on ne se rappelle pas *d'une* chose, mais qu'on se rappelle *une* chose? (*Le Pays* 1867)

On lit dans le *Canada*: [1] «Le *Pays* dans un article où il se plaint de "l'anglification" commet un anglicisme en USITANT ce mot.» [1] Le *Canada* voudra-t-il nous dire dans quel dictionnaire il trouve le verbe *usiter*? Nous connaissons l'adjectif *usité*, et c'est tout! (*Le Pays* 1867)

Dans ces articles, dont plusieurs mélangent ironie et condescendance, la prétendue non-maîtrise de la langue devient un argument pour convaincre le lecteur que les prises de position politiques défendues par l'adversaire ne sont pas valables. Le même type de commentaires apparaît aussi parfois dans des notes accompagnant des extraits de journaux adversaires qui sont reproduits par *Le Pays*. C'est le cas d'une remarque à propos d'une citation du *Courrier de Saint-Hyacinthe* dans laquelle on trouve la formulation «nous reçûmes»: *Le Pays* est d'avis qu'«[il] faut être un peu enfant de syntaxe pour mettre ici le passé défini.» (*Le Pays* 1863).

Les reproches ainsi adressés aux journaux adversaires concernent différents aspects de la langue, que ce soit le lexique (par exemple, l'utilisation de *bâtisse* au lieu d'*édifice*), la morphosyntaxe (*une incendie* pour *un incendie*, *prévoir à quelque chose* pour *prévoir quelque chose*, *se rappeler de quelque chose* pour *se rappeler quelque chose*) ou l'orthographe (*populassier*, *sardonic* et *véridique* au lieu de *populacier*, *sardonique* ou *véridique*). Concernant le lexique, le journal blâme surtout ses adversaires pour leur utilisation d'anglicismes (dont *assassination* pour *assassinat*, *isolation* pour *isolement* ou encore *banque* pour *rive*), pratique qui est jugée antipatriotique:

L'*Isolation* est réparue, l'inplacable [*sic*] *Isolation* de la *Minerve*, plus terrible à elle seule que les sept plaies d'Égypte. Or, je vous le demande, n'y a-t-il pas assez de barbarismes déjà dans notre journalisme quotidien, heb-

domadaire, et autre chose *itou*, sans qu'il y ait l'*Isolation*? Faut-il permettre à la *Minerve* de nous imposer ce mot là malgré nous? En bon patriote, je m'élève contre ce sacrilège [*sic*] de notre langue. (Sardonic 1865)

En faisant dépendre la légitimité d'une opinion de la correction avec laquelle elle est exprimée, la maîtrise de la langue devient un enjeu essentiel dans les luttes de pouvoir que se livrent les fractions rivales de la bourgeoisie francophone émergente. La liste des journaux et des politiciens attaqués par *Le Pays* pour des raisons de légitimité linguistique est ainsi exclusivement composée d'acteurs conservateurs (et/ou ultramontains), opposés à l'idéologie libérale défendue par le journal (voir tableau 1).

Tableau 1: Adversaires politiques pris à partie dans le *Pays* pour leur maîtrise insuffisante de la langue française

Journaux	Politiciens
<i>La Minerve</i> (Montréal, fondé en 1826) ¹⁵	Joseph-Édouard Cauchon
<i>Le Courrier du Canada</i> (Montréal, 1857)	Étienne-Paschal Taché
<i>Le Courrier de Sainte-Hyacinthe</i> (1853)	George-Étienne Cartier
<i>Le Pionnier de Sherbrooke</i> (1866)	
<i>Le Canadien</i> (Québec, 1806)	
<i>Le Journal de Québec</i> (1842)	
<i>L'Événement</i> (Québec, 1867)	
<i>Le Nouveau Monde</i> (Montréal, 1867)	

De tous les adversaires attaqués, c'est d'ailleurs le journal *La Minerve* qui est le plus sévèrement blâmé pour ses fautes de français. Le corpus ne contient pas moins d'une quarantaine d'entrefilets ou d'extraits qui pourfendent les fautes de *La Minerve*, qui se fait surtout reprocher de mal traduire les dépêches en anglais. Certains de ces articles occupent des colonnes entières dans le journal et ils font parfois réagir vivement les rédacteurs de *La Minerve*, qui ne manquent pas de rétorquer. Ainsi, après s'être fait reprocher l'utilisation du mot *isolation* au lieu d'*isolement*, la rédaction de *La Minerve* relativise son erreur en invoquant des contraintes de temps:

¹⁵ Au moment de sa fondation en 1826, *La Minerve* appuie le Parti patriote, à l'idéologie libérale. Il se ralliera à la cause conservatrice à partir des années 1850 (Beaulieu et Hamelin 1973). De la même façon, *Le Courrier de Sainte-Hyacinthe* changera d'allégeance au cours de son histoire (Beaulieu et Hamelin 1973).

Nous savons qu'il se trouve souvent des fautes dans les dépêches de nuit; et nous avons dit pourquoi: souvent le temps nous manque pour corriger les épreuves de ces télégrammes arrivés seulement une heure avant le départ des malles qui doivent emporter notre journal. Nous croyons que le public apprécie nos raisons et qu'il préfère avoir les nouvelles le plus tôt possible, mais avec quelques fautes d'impression. (*La Minerve* 1865)

La dénonciation des fautes de langue que l'on trouve dans les pages des journaux adversaires est une stratégie discursive qui s'apparente aux arguments *ad hominem* (Plantin 1990). Ce type d'argument sert à miner la crédibilité d'un adversaire et de ses idées en s'attaquant directement à sa personne et à certains de ses attributs – en l'occurrence sa capacité à correctement manier la langue – plutôt qu'à ses idées elles-mêmes. En déplaçant l'attention sur la forme plutôt que sur le fond, l'énonciateur tente de convaincre que les idées de son adversaire ne sont pas valides: si le journal n'est pas capable d'écrire correctement, comment voulez-vous vous fier à ses opinions?

De toute évidence, une telle attaque ne fonctionne que dans la mesure où le lecteur partage *déjà* l'idéologie du standard de l'énonciateur, que la stratégie choisie renforce en même temps, illustrant ainsi le rôle de la presse dans le processus de naturalisation de ces discours. On notera par ailleurs que la norme n'est jamais problématisée dans ce type d'articles, conformément à l'idéologie du standard: elle *existe* tout simplement, elle *est là*, déjà *donnée*.

L'apparition d'un nouveau genre métalinguistique, la chronique de langage

Il existe une quatrième et dernière catégorie d'articles métalinguistiques publiés dans *Le Pays*. Il s'agit d'une série de textes qui relèvent d'un genre discursif qui fera véritablement fortune dans la presse québécoise à partir des années 1880 et 1890, la chronique de langage. De ce fait, *Le Pays* est le tout premier journal québécois à publier une rubrique régulière sur la langue. Elle sera signée par «Bl.», pseudonyme d'Arthur Buies, un des journalistes les plus influents de son époque.

Publiée entre le 26 octobre 1865 et le 5 janvier 1866, la chronique de Buies ne contient que cinq articles. On est encore loin des dizaines d'articles que publieront, vers la fin du siècle, ses confrères et amis Alphonse Lusignan (auteur de 219 «Fautes à corriger» dans *La Patrie*) ou Louis Fréchette (signataire de 155 billets de la chronique «À travers le dictionnaire et la grammaire:

corrigeons-nous!» dans *La Patrie*, *La Presse* et *Le Canada*). Cette chronique n'en demeure pas moins intéressante puisqu'elle partage certains traits avec les articles que j'ai présentés dans la section précédente.

La chronique de Buies, qui porte le titre de «Barbarismes canadiens», part d'un constat pour le moins brutal: aux yeux du chroniqueur, le français de ses compatriotes est si barbare et si mal en point qu'il empêche les Canadiens francophones de puiser une certaine fierté dans leur langue ou d'avoir des aspirations littéraires. Voici les premières lignes du premier billet:

Mon cher Rédacteur, [1] Je me suis amusé dans mes loisirs à faire une collection des barbarismes canadiens les plus en vogue, et dont l'usage devra à jamais nous empêcher d'avoir une littérature quelconque. – Veuillez les reproduire dans leur nudité, afin qu'on puisse les reconnaître lorsqu'ils seront noyés dans les belles phrases de nos journaux. (Buies 26 octobre 1865)

S'ensuit une série de mots typiquement canadiens (ou utilisés dans un sens propre à l'usage québécois) que l'auteur juge fautifs ou encore des constructions syntaxiques erronées que Buies relève dans l'usage canadien et qu'il somme de corriger; en voici quelques exemples:

«*Résignation*». – Donner sa *résignation*! On *se résigne* à quelque chose; la *résignation* est toute personnelle et passive: comment la donner à un autre, et qu'en ferait-il? *Résignez-vous* tant que vous voudrez, mais ne m'offrez jamais votre *résignation*. J'accepterai votre *démission*; c'est tout ce que je peux faire pour vous. (Buies 26 octobre 1865)

«*Tirer*» un portrait. – Je n'ai jamais pu savoir d'où venait cette expression. La langue canadienne est comme toutes les richesses dont on fait mauvaise [*sic*] usage. – Nous employons une foule de mots les uns pour les autres; il faut dire *prendre* ou *faire* un portrait.» (Buies 31 octobre 1865)

«*Chiper*». – Pour dire *dérober*. – Je ne sais pas d'où ce mot-là vient. Il y a bien un autre «*shipper*», pris de l'anglais, et qui signifie *envoyer à bord d'un navire*; mais ce n'est pas la même chose que notre «*chiper*», mot assez expressif du reste, mais qui ne se rattache à aucune langue connue. (Buies 7 novembre 1865)

Dans ces articles, la langue n'est plus une question secondaire, comme c'était encore souvent le cas dans les autres articles métalinguistiques publiés dans *Le Pays*: elle est plutôt au cœur du discours de Buies, dont elle constitue la principale raison d'être. Et à la différence des textes précédents, la perspec-

tive adoptée par l'auteur est davantage collective: plutôt que de s'adresser à une instance particulière ou à un individu, Buies interpelle l'ensemble de ses compatriotes – ce dont rend compte, entre autres, l'utilisation du pronom collectif *nous* dans certains exemples.

En même temps – et c'est là que réside l'intérêt de cette première chronique de langage – les commentaires de Buies rappellent dans certains cas le type d'articles et d'entrefilets que j'ai présentés dans la section précédente. Plusieurs critiques sont en effet adressées non pas aux Canadiens comme groupe, mais aux adversaires politiques à qui on reproche de mal maîtriser la langue française:

«*Consistant*» pour «*conséquent*»; dans le *Journal des Trois-Rivières* on voit constamment le mot, sans y trouver la chose. Pouf! (Buies 26 octobre 1865)

«*Flot*». – On lisait ce mot l'autre jour à la place de *fléau* dans la «Gazette de Sorel». Nous savons que pour être rédacteur de la «Gazette de Sorel» il n'est pas nécessaire de savoir le français; mais enfin, avec un peu de bonne volonté, on peut arriver à ne pas confondre *flot* avec *fléau*. (Buies 7 novembre 1865)

«*En devoir*». – «*In duty*». – Il n'y a pas de danger qu'on dise «de service» ou «en fonctions». À quoi servirait donc d'être colon anglais, ou traducteur à la «*Minerve*». (Buies 28 novembre 1865)

En plus d'illustrer comment la langue est mobilisée pour discréditer un adversaire politique, ces quelques exemples montrent bien que la chronique de langage, comme genre métalinguistique, est bien plus qu'un simple discours sur la langue: il s'agit aussi d'un discours destiné à faire valoir sa propre autorité, notamment en attaquant la piètre qualité de la langue chez son adversaire et en faisant valoir, par sa capacité de relever des erreurs, ses propres compétences. Pour bien rendre compte de leur apparition dans la presse québécoise au XIX^e siècle, il faut donc situer ces chroniques dans le contexte de l'époque et prendre conscience que ces discours émergent sur fond de tensions politiques au cœur desquelles la maîtrise de la langue joue un rôle d'arbitre.

Conclusion

J'ai voulu montrer dans cet article que l'apparition d'un discours sur la correction de la langue dans la presse québécoise à partir du milieu du XIX^e

siècle n'est pas seulement motivée par la volonté de promouvoir le bon usage ou encore par le souhait de corriger la langue des Québécois. De nombreux textes publiés dans *Le Pays* se servent en effet de la langue comme prétexte pour affaiblir la crédibilité de ses adversaires, en soulignant leurs faiblesses en matière de maîtrise de la langue. Ces discours témoignent ainsi des rapports de force qui sous-tendent les débats à propos de la langue et font voir le rôle que l'idéologie du standard peut jouer à cet égard.

Dans leur quête du pouvoir, les membres de la nouvelle élite québécoise ont intérêt à afficher leur compétence linguistique et la langue apparaît plus que jamais comme une ressource symbolique indispensable. Enjeu collectif par excellence au Québec, la langue présente aussi un enjeu individuel.

Bibliographie

Journaux

L'Aurore

BIBAUD, M. [sous le pseud. de Francus]
1818. «Lettre à l'éditeur», 2 mai.

La Minerve

28 avril 1865

Le Pays

15 mars 1852

1^{er} avril 1852

10 mai 1852

6 octobre 1859

10 février 1863

8 août 1863

9 juin 1866

14 septembre 1867

14 mars 1868

21 avril 1868

22 août 1868

BUIES, A. [sous le pseud. de Bl.]

1865. «Barbarismes canadiens», 26 octobre.

1865. «Barbarismes canadiens», 31 octobre.

1865. «Barbarismes canadiens», 7 novembre.

1865. «Barbarismes canadiens», 28 novembre.

SARDONIC

1865. «Lettre à l'éditeur», 11 mai.

Autres références

ALÉN GARABATO, C. et R. COLONNA

à paraître. *L'auto-odi en sociolinguistique*, Paris: L'Harmattan.

ALÉONG, S.

1981. «Discours nationalistes et purisme linguistique au Québec», *Culture*, vol. I, n° 2, p. 31-41.

BEAULIEU, A. et J. HAMELIN

1973. *La presse québécoise: des origines à nos jours*, vol. I, Québec: Presses de l'Université Laval.

BOUCHARD, C.

2002. *La langue et le nombril: une histoire sociolinguistique du Québec* (1998), Montréal: Fides.

2012. *Méchante langue: la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

BOYER, H.

1991. *Langues en conflit: études sociolinguistiques*, Paris: L'Harmattan.

CHARRON, J. et J. DE BONVILLE

2004. «Typologie historique des pratiques journalistiques», in C. Brin, J. Charron et J. de Bonville (éds.), *Nature et transformation du journalisme: théorie et recherches empiriques*, Québec: Presses de l'Université Laval, p. 141-217.

CORBEIL, J.-C.

2007. *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal: Québec Amérique.

COUPLAND, N.

2014. «Sociolinguistic Change, Vernacularization and Broadcast British Media», in J. Androutsopoulos (éd.), *Mediatization and Sociolinguistic Change*, Berlin: De Gruyter, p. 67-96.

DE LAGRAVE, J.-P.

1976. *Le combat des idées au Québec-Uni: 1840-1867*, Montréal: Éditions de Lagrave.

FAIRCLOUGH, N.

2014. *Language and Power* (1989), Londres: Routledge.

GENDRON, J.-D.

1986. «Aperçu historique sur le développement de la conscience linguistique des Québécois», *Québec français*, n° 61, p. 82-89.

HELLER, M.

2010. «Media, the State and Linguistic Authority», in S. Johnson et T. Milani (éds.), *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres: Continuum, p. 277-282.

KENNY, S.

1980. «Attitudes envers la langue française pendant les années 1840», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXIV, n° 2 (septembre), p. 257-267.

LAMONDE, Y.

2007. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, t. 1, Montréal: Fides.

MARTEL, M. et M. PÂQUET

2010. *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal: Boréal.

MARTINEAU, F.

2013. «La presse écrite au Canada français: tensions entre idéologies et pratiques linguistiques», communication présentée au colloque *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite: l'exemple des langues romanes*, Augsburg, Université d'Augsbourg, 30 octobre.

MARTINEAU, F. et S. TAILLEUR

2014. «From Local to Supra-Local: Hybridity in French Written Documents From the Nineteenth Century», in G. Rutten, R. Vosters et W. Vandebussche (éds.), *Norms and Usage in Language History, 1600-1900: A Sociolinguistic and Comparative Perspective*, Amsterdam: John Benjamins, p. 223-248.

MILROY, J. et L. MILROY

1987. *Authority in Language: Investigating Language Prescription and Standardisation*, Londres: Routledge.

NOËL, D.

1990. *Les questions de langue au Québec, 1759-1850*, Québec: Conseil de la langue française.

PLANTIN, C.

1990. *Essais sur l'argumentation: introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris: Kimé.

POIRIER, C.

2003. «Pourquoi parle-t-on comme on parle?», *Égalité: revue acadienne d'analyse politique*, n° 49 (automne), p. 105-121.

2006. «Les fondements historiques de la conscience linguistique des Québécois», in G. Dotoli (éd.), *Canada: le rotte della libertà. Atti del convegno internazionale, Monopoli, 5-9 ottobre 2005*, Fasano: Schena editore, p. 77-85.

2008. «Entre dépendance et affirmation: le parcours historique des lexicographes québécois», in M. Cormier et J.-C. Boulanger (éds.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec: de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, p. 13-60.

POIRIER, C. et G. SAINT-YVES

2002. «La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930: les conséquences d'un mythe», *Cahiers de lexicologie*, n° 80, p. 55-76.

PRÉVOST, G.

1996. «Les chroniques de langage d'Étienne Blanchard (1883-1952): aperçu des préoccupations normatives d'une époque au Canada», *Cahiers de lexicologie*, vol. LXVIII, n° 1, p. 175-192.

REMYSEN, W.

2009. «Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage: contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français», thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

ROY, F.

1993. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal: Boréal Express.

VERREAULT, C., L. MERCIER et W. REMYSEN (éds.)

2011. *Base de données textuelles ChroQué: chroniques québécoises de langage (1865-1996)*, Québec et Sherbrooke: Université Laval et Université de Sherbrooke, catfran.fish.usherbrooke.ca/chroque, consulté le 30 octobre 2016.